

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ANNONCES

REDACTION

ROUBAIX: 68 & 71, Grande-Rue, Tél. 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.
LILLE: 1, rue Faidherbe, Tél. 57.07.
PARIS: 19, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 08.49.
MOUSCROUX: 100, rue de la Station, Tél. 4.44.



SIBOP BERTON
Leçon: 9 fr. 00
(impôt compris)
Champs du Progrès
108, GRAND-ROU, 103
ROUBAIX

BILLET PARISIEN LA RENTRÉE DU PARLEMENT

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)
PARIS, 9 JANVIER 1933. (Midi.)
La rentrée parlementaire est placée, en ce début d'année, sous le signe du déficit. Jamais session ne s'est présentée, depuis la guerre, sous un jour plus sombre, et les débats des sessions du temps de l'inflation étaient quand même teintés de moins d'angoisse.
Nul n'ignore, en effet, que, faute de réaliser, en temps utile le redressement budgétaire, qui s'impose, des maux variés mais tous redoutables, s'abatront sur la nation. En pareil cas, la solution préconisée par le public et qui est aussi celle du bon sens, est la solution des économies. La France a été comparée à un ménage où les dépenses excèdent les recettes. Il n'est pas sûr que celles-ci puissent être augmentées; il faut donc réduire celles-là. Tel est le sentiment de la majorité des Français.
M. Chéron, ministre des Finances, qui, en l'occurrence, reflète les préoccupations du Sénat dont il est membre, a lui-même annoncé que la France devait réduire son train de maison. Il lui reste, toutefois, à passer aux actes et c'est précisément sur ces actes que le public entend le juger. La Commission des techniques nommée par le ministre a formulé des conclusions sur lesquelles le secret a été jalousement gardé. Il n'est pas besoin, toutefois, d'être grand clerc en matière de finances pour deviner que cette commission a préconisé, elle aussi, des réductions de dépenses. Pour être techniciens, on n'est pas forcément brouillé avec le bon sens. Tout revient donc à se demander si la politique permettra d'accueillir les suggestions « techniques » qui se rencontrent, n'en doutons pas, avec la raison même.
Le problème qui se pose aujourd'hui est, en effet, moins technique que politique. Sans du rapport des techniques, M. Chéron va-t-il le faire sien, sans se soucier des difficultés d'ordre parlementaire qu'il pourrait lui susciter?
Et si M. Chéron est disposé à l'accepter, le Sénat le Président du Conseil de la nécessité de sacrifier la politique à la technique?
Il grand bien même il aurait gagné son combat, son idée, obtiendra-t-il l'approbation du Conseil des ministres?
Enfin, supposons que le Conseil accepte le rapport des experts; il restera encore à décider les Chambres à en voter les dispositions et ce sera certainement la tâche la plus difficile.
Il faut pourtant sortir de l'ornière. On ne la pourra qu'avec de la décision et du courage. On n'en sortira pas si, faute de prendre les mesures appropriées aux circonstances, on se rabat sur des solutions de facilité, telles que le recours exclusif à l'impôt.
Mardi, avant l'ouverture de la session, les ministres se réuniront en Conseil de Cabinet pour délibérer sur les mesures financières. Un Conseil des ministres qui aura lieu mercredi et mettra la dernière main. On assure que ces délibérations n'ont pas sans de vives controverses. C'est le sort de notre avenir économique et financier qui se joue, ne l'oublions pas, dans ces réunions gouvernementales. Aussi le public ne se désintéressera-t-il pas de la fermeté et du patriotisme de ses dirigeants sous la hauteur des circonstances.
R...

LETTRÉ DE BRUXELLES Des jeunes libéraux contre le socialisme de salon

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)
BRUXELLES, 9 DÉCEMBRE 1933.
Des plaintes sont quotidiennement formulées, dans la haute bourgeoisie libérale, contre la socialisation de l'Université de Bruxelles et des groupements de jeunesse qui y sont installés. Ce ne sont pas seulement les idées marxistes qui y sont accueillies avec faveur, mais aussi les visées bolcheviques. Il y a peut-être plus de sympathies soviétiques dans certains salons qui suivent la mode que dans les milieux ouvriers. On aime à flirter avec les idées explosives; on croit être à la page en affichant un idéal ultra moderniste; on appréhende d'être traité de rétrograde ou de pompier; et de même qu'on orne les salons, les vestibules, les studios de meubles, de toiles, de statues en style nègre, on installe dans son cerveau et dans son cœur des idéologies baroques, au picaresque qui permettent aux jeunes gens de parler bien plus « calés » que le « patron », la « maternelle » et autres « bagages encombrants ».
Ces fantaisies sont mortelles, hélas. Autrefois, les « grands ancêtres » des pseudo-précurseurs modernes, ont appris à leur expérience. Voici que, dans le parti libéral on s'effraie de ces outrances extravagantes de la société. On réagit. Cela s'est fait jusqu'ici, plutôt d'une manière brève. Mais les événements courent avec une telle rapidité, qu'un coup de barre public a dû être donné pour redresser la jeunesse libérale.
Et ce coup de barre, c'est à la Jeune Garde libérale de Bruxelles, qu'il s'est manifesté. La Jeune Garde de Bruxelles, c'est comme la brigade de choc, l'espérance vivante du parti libéral de la capitale. Elle a un passé de bataille, de propagande et d'action. Pas un homme politique libéral, ministre, sénateur, député ou bourgmestre qui n'ait été Jeune Garde.
C'est dans ce milieu de fermentation que la réaction contre la socialisation, la bolchevisation des idées de la jeunesse libérale a été déclenchée hier, dans les termes suivants. Le président de la Jeune Garde libérale de Bruxelles venait d'être élu, au milieu d'acclamations folles. Il remercia en des termes qu'un journal libéral résuma ainsi :
« La Jeune Garde a pour devoir de « construire », mais elle ne peut le faire si l'on s'écarte parfois à ébranler l'édifice. Et ici l'orateur se plaint de ce que parfois les leaders du parti soient critiques dans les rangs mêmes des adeptes.
« Il demande ensuite aux parents libéraux d'envoyer leurs fils à la Jeune Garde, de les y enrôler. On leur y apprendra les sains et nobles et généraux principes de libéralisme dont ils se feront les propagandistes. On les mettra en garde contre l'attraction d'un « socialisme de salon ».
Et ce journal libéral ajoute : « Ce vibrant discours est chaleureusement applaudi ». Or, ce discours est aux antipodes des idées dites nouvelles; il faut construire et non ébranler. Il faut pas toujours critiquer les anciens. Il faut agir. La jeunesse libérale doit être mise en garde contre un socialisme de salon. La critique du radicalisme-socialiste est ici essentielle. C'est la première fois qu'on ose la formuler ainsi à la Jeune Garde libérale de Bruxelles ».
S...

Il faut qu'un parc soit ouvert ou fermé ou la visite d'un huissier au Racing-Club de Roubaix



M. GAILLARD, HUISSIER, CONSTATE LA FERMETURE DU PARC JEAN-DUBRULLE (Photo J. de R.)
Nous avons signalé la peu agréable aventure survenue aux dirigeants du Racing-Club de Roubaix à qui le Racing-Club de France a réclamé le paiement d'une somme de 22.320 fr. comme taxe sur les cercles, sociétés et lieux de réunion où se tiennent des cotisations.
Jamais, depuis sa fondation en 1892, on n'avait réclamé au vieux Racing aucun impôt; mais si nul n'est censé ignorer la Loi, on sait aussi combien la législation est tortueuse. C'est en vertu d'une loi datant de 1874 que l'on réclame cette importante somme aux Roubaillais.
Fort heureusement comme le dit la sagesse populaire: tout mal a son remède et les dirigeants du Racing ne mirent pas longtemps à découvrir le moyen de tourner la difficulté.
En effet, la loi de 1874 exemptait de la taxe qui nous occupe les sociétés de jeux d'adresse, exercices spéciaux, gymnastique, tir, etc., dont les réunions ne sont pas quotidiennes.
Il suffisait donc de fermer un certain nombre de jours le Parc Jean-Dubrulle siège, comme l'on sait, de toutes les installations sportives du Racing, pour tourner la difficulté et pour éviter la fameuse taxe pour l'an 1933.
Et c'est pourquoi hier lundi vers 15 heures quelques personnes aperçurent les alentours du Parc Jean-Dubrulle.
Devant chaque porte soigneusement cernée, Maître Gaillard, huissier, accompagné de son clerc M. Planquart, s'arrêtait et éprouvait consciencieusement la solidité des serrures et la présence de son clerc M. Boulton, l'« écrit et Maçon, membres du Racing Club de Roubaix ».
Une affiche apposée sur chaque porte informait les membres que le club serait clos durant trois jours, du 8 janvier à minuit au 11 janvier à minuit.
Puis M. Gaillard entreprit une visite rapide du stade et de ses dépendances afin de constater — à la requête du Racing — que le Parc était vide et que l'on n'y pratiquait des occupations d'aucune sorte.
Le temps pour M. Gaillard de se préter fort aimablement aux exigences de notre photographie... le « tour » était joué.
Il reste maintenant aux clubs fédérations sportives auxquelles le Racing a soumis le cas, ainsi qu'à M. Jules Rimet, président de la F.F.F.A. qui va porter la question devant le Comité National des Sports, à apporter une rapide solution à ce problème dont la portée est grande. Une condamnation du Racing entraînerait un précédent grave et aurait des répercussions vives pour la grande majorité des sociétés sportives de France, J. P.

DETECTIVES A QUATRE PATTES Au service de la Justice

Nous avons, dans nos précédents articles mis en valeur les qualités remarquables des chiens de pistage de M. Théodore Barbe, de Meslin-l'Évêque, près d'Albi.
Il est temps de prouver que ces qualités ne sont pas surfaîtes. Les quelques promesses que nous allons compter, prises parmi mille autres, diront mieux que les plus longs développements la sûreté du flair de « Dicko » ou de « Mascotte ».
« Dicko », nous l'avons déjà dit, est un chien de trente ans qui maintenant a fait son temps. Il se repose sur ses lauriers.
Et rien n'était plus touchant, lors de notre visite au chenil de Meslin-l'Évêque que de voir ce vieux « pis-lard » tenter d'obéir encore comme ses jeunes congénères aux gestes du maître qui, à son gré, fait cacher ou avancer ses sujets d'un simple mouvement de la main. « Dicko » ne veut pas abdiquer, mais ses reins moules, ses membres raidis lui donnaient à côté des jeunes chiens en exercice une allure si gauche qu'il est été cruel de prolonger ses vains efforts pour répéter les mouvements de ses compagnons.
« Dicko » une fois mis à la retraite, M. Barbe s'est surtout ingénié à dresser des chiens ayant remarqué que celles-ci se laissent plus facilement distraire au cours de leur travail. Bien lui en a pris car « Mascotte » qui a d'ailleurs maintenant dix ans est une femelle dotée de la renommée éclipsée celle de « Dicko ».
Mais à tout seigneur, tout honneur et retenons l'un des plus intéressants faits d'armes de « Dicko »: la découverte des assassins d'Albi.
La chasse à l'homme
Le 24 avril 1923, une famille composée de trois personnes était assassinée à Albi, à quelques kilomètres de Meslin-l'Évêque. Sur réquisition du procureur du Roi de Tournai on fit appel à M. Barbe. Le crime avait été commis à une heure du matin, et découvert à 3 h. à 11 h. 30 « Dicko » était amené sur les lieux. Après un quart d'heure d'investigation, M. Barbe aperçut son chien sautant près d'une des portes de l'assassin. Le chien fit dans la campagne et alors commença un véritable cross-country, doublé souvent d'un steeple-chase. A travers champs, carrières et sentiers la chasse à l'homme se poursuivit. A 7 h. 15 la bête n'a pas encore lâché la piste. Enfin elle s'arrêta à proximité d'une gare.
On s'enquiert aux guichets de celui-ci. De fil en aiguille on apprend que deux individus d'allure équivoque ont pris le train à 3 h. du matin, à l'heure où le crime était découvert.
On active l'enquête; l'un d'eux est arrêté à Meslin et l'autre à Bruxelles. Ils furent avouer et reconnaître que le chien ne s'était pas trompé.
Pendant plus de dix kilomètres et plus de huit heures après le passage des bandits « Dicko » avait quand même réussi à s'attacher à leurs traces.
Peu de temps après, à Bray, le même chien accompagné de « Mascotte » menait sans hésiter ses enquêtes à un puits profond de 40 mètres où avait été jeté par l'assassin le corps d'une femme, M^{lle} Elodie Hottelet.
Nous nous bornons volontairement dans ces résumés dont nous ne donnons que ceux qui caractérisent réellement la manière d'opérer de ces vaillants bêtes et mettent nettement en relief leur « mémoire effective » puisque leur odorat est un peu ce que la rue est à l'homme.
« Mascotte » compte à son actif de retentissantes opérations. Dans l'affaire du crime de Huy, elle a fait merveille. Prés de Huy disparaissait le 30 octobre 1928 un marchand de bestiaux Hilaire Biron. Il fut découvert assassiné dans un hangar contenant du foin, près de la maison de son père, Mme Elise Parnart, rue Nationale, à Iwuy.
Le garçonnet s'amusait à enflammer des allumettes, quand l'une de celles-ci commença le feu aux bottes de foin.
Il fallut faire appel aux pompiers de Cambrai, qui purent protéger la maison d'habitation. Les dégâts furent évalués à 10.000 fr.

Le cardinal Verdier assure le général de Castelnau de sa vénération et de celle de l'Épiscopat

Paris, 9 janvier. — Répondant au discours que son nom des évêques diocésains d'hommes venait de lui adresser M. Bard, président de l'Amicale de l'enseignement libre, le cardinal Verdier remercia le porte-parole de toutes ces œuvres puis se tournant vers le président de la Fédération nationale catholique, il assura le général de Castelnau de sa vénération la plus entière et de celle de tout l'Épiscopat.

M. Paul-Boncour à Saint-Aignan

(Mondial Photo Press)
Paris, 9 janvier. — C'est mardi matin que le groupe radical-socialiste désignera son candidat à la vice-présidence de la Chambre, en remplacement de M. Billelot, devenu ministre des Pensions. Plusieurs noms, on le sait, ont été mis en avant, notamment ceux de MM. André Hesse, Leyris et Chammarand.
Par ailleurs, M. Léon Vincent, député-maire de Calais, républicain-socialiste, a manifesté l'intention de se présenter à la vice-présidence, et M. Bravet, député de l'Ain, maire d'Ambréville, à la questure.
M. Paul-Boncour déjeune avec son fils, M. GUILLAUME PAUL-BONCOUR, dans sa maison de Saint-Aignan (Loire-Inférieure), où il a passé la journée de dimanche et dimanche soir.

La grève générale des dockers de Dunkerque a été marquée hier par de graves incidents

A DEUX REPRISES, LA GARDE MOBILE A CHEVAL DUT CHARGER
Une centaine de dockers s'emparèrent alors de chariots à bras, alignés sur le quai avec lesquels ils foncèrent sur ce barrage. Les cavaliers roulerent d'une dizaine de mètres pour se reformer en ligne. Les manifestants voulurent recommencer cette manœuvre.
Les sommations du commissaire central étant demeurées sans effet, M. Henry ordonna à la police de débayer le terrain. Ce fut une saute-qui-peut générale.
Les plus vaillants se reconstruisirent alors autour du minck où ils organisèrent la résistance.
Tobies, huissiers, casses s'efforcent à dresser des barrières on furent utilisés comme projectiles contre les renforts et les agents.
Il fallut plusieurs charges successives pour débayer le terrain et, à midi, le service d'ordre était complètement maîtrisé.
La manifestation habituelle des dockers s'est terminée, lundi matin, par des scènes de désordre qui prirent même l'allure d'une émeute et qui eurent au sonne-froid et la discipline du service d'ordre, dirigé par M. Henry, commissaire central, neurent pas, les conséquences tragiques qu'on avait pu redouter un moment.
A la sortie de l'assemblée générale, à 10 h. 45, une colonne de 1500 grévistes se forma près de la salle de la « Avenir » et défila en ville en chantant les refrains révolutionnaires.
Arrivés à 11 h. 30, sur le terre-plein où quai Lenzenhaer, les manifestants voulurent pénétrer sur les quais du port. M. Henry, commissaire central, en interdit les accès.
Les meneurs voulurent passer outre à cette interdiction, mais se heurtèrent au barrage de la garde mobile à cheval.

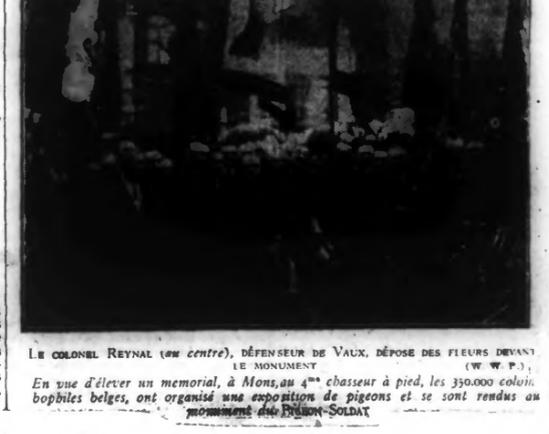
Une septuagénaire est assassinée chez elle à Beuvry-lez-Béthune par un bandit qui lui vole ses économies

Un crime qui dénote chez son auteur un cynisme révoltant a été découvert dimanche soir à Beuvry-lez-Béthune, au hameau du Hamet. Une septuagénaire M^{me} veuve Dubois, née Alice Facon, 77 ans, cultivatrice, a été trouvée chez elle tuée à coups de hache.
M^{me} Dubois qui n'habite sa maison que durant la journée, était partie dimanche matin de chez son gendre, M. Dauchy, où elle passa la nuit. Le soir venu, M. Dauchy inquiet de ne pas voir revenir sa belle-mère, et la croyant indisposée, alla jusque chez elle. Ne recevant pas de réponse à ses appels et étonné de voir toute grande ouverte la porte de l'habitation, M. Dauchy, s'éclairant d'une lampe électrique de poche, entra et trouva sa parente étendue sur le dos, baignant dans une mare de sang. Épouvanté, il sortit, demanda du secours à des voisins et fit prévenir la gendarmerie de Cambrai et le commissaire de police de Beuvry.
Les policiers procédèrent à une enquête qui permit d'établir que M^{me} veuve-Dubois avait été assaillie chez elle par un individu qui avait pénétré dans l'habitation abandonnée et s'y était caché.
A l'arrivée de la septuagénaire, s'armant d'une hache de mineur, prononcé dans un réduit, il se rua sur sa victime qu'il assomma d'un premier coup et qu'il acheva en lui défonçant littéralement le visage de six coups formidables de son arme.
Fondateur d'un petit pécule, environ 6.000 francs, M^{me} Dubois avait la manie de la porter toujours avec elle dans un sac à provisions.
Ce détail était connu de beaucoup et sans nul doute l'assassin le constatait car après s'être emparé de l'argent, ne laissant dans le sac que

EN JOUANT avec des ALLUMETTES UN ENFANT PROVOQUE UN INCENDIE A IWUY

Lundi matin, le jeune Parnart, 4 ans, jouait dans un hangar contenant du foin, près de la maison de son père, Mme Elise Parnart, rue Nationale, à Iwuy.
Le garçonnet s'amusait à enflammer des allumettes, quand l'une de celles-ci commença le feu aux bottes de foin.
Il fallut faire appel aux pompiers de Cambrai, qui purent protéger la maison d'habitation. Les dégâts furent évalués à 10.000 fr.

Au monument du "Pigeon Soldat", à Bruxelles



Le colonel REYNAL (au centre), REPRÉSENTANT DE VALX, DÉPOSE DES FLEURS DEVANT LE MONUMENT.
On verra d'élever un mémorial, à Mons, au 4^e chasseur à pied, les 350.000 colons belges, ont organisé une exposition de pigeons et se sont rendus au monument du PIGEON-SOLDAT.

Dix cadavres ont été retirés hier des ruines de « l'Atlantique »

LES CONSTATATIONS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE
Cherbourg, 9 janvier. — On sait que la commission d'enquête chargée par le ministre de la Marine marchande de rechercher les causes de l'incendie de l'« Atlantique » est arrivée dimanche à Cherbourg.
La Commission a effectué une visite minutieuse de l'épave.
Ses membres se sont surtout attachés à reconnaître soigneusement la façon dont s'est propagé le sinistre. Cette étude leur a permis de contrôler la résistance au feu des divers matériaux employés à bord.
Il a été, en effet, relativement facile d'évaluer les diverses intensités calorifiques en procédant à des comparaisons élémentaires à l'aide de divers débris. D'autres constatations ont pu être ainsi faites qui ne manqueraient pas d'être grandement profitables pour l'avenir.
La Commission d'enquête poursuit aujourd'hui son travail, guidée par l'ingénieur reconstruit de l'« Atlantique », M. Durand, de Cherbourg, dont l'expérience et le courage font l'admiration de tous.
LA MACHINERIE DU PAQUEBOT EST EN PARFAIT ÉTAT
Les officiers mécaniciens ont commencé l'examen de la machinerie qui est en parfait état. Ces constatations ont été énoncées grâce à la présence de brucelles carboniques dont les fumées s'écoulent automatiquement à 35° dans un passage au gaz protecteur, dont les flammes ne peuvent briser le barrage.